

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

AVEC LE CONCOURS DU GOUVERNEMENT

DIRECTEURS :

MM. VICTOR TOURNEUR, MARCEL HOC
Dr JULES DESNEUX ET PAUL NASTER

1955

TOME CENT-ET-UNIÈME



BRUXELLES
5, RUE DU MUSÉE
1955

Numismatique celtique d'Alésia

On découvrit, en 1860, sur la colline d'Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or, arr. de Montbard, canton de Venarey) des armes et d'autres objets de l'âge du bronze ⁽¹⁾, attestant une occupation reculée de ce site fameux. Après les événements de la guerre des Gaules, devenu la capitale d'un *pagus* des Éduens, l'ancien *oppidum* des *Mandubii* fut parmi les villes gauloises romanisées sans déplacement, à l'instar d'un grand nombre de *vici*. Des travaux archéologiques prolongés ont apporté depuis un demi-siècle de nombreuses preuves de l'occupation permanente de ce plateau remarquable : sanctuaire païen, puis lieu de pèlerinage béni, selon la légende dorée, par le martyr d'une vierge chrétienne, plus de trois siècles après la victoire de César, l'histoire d'Alésia nous est précisée par les monnaies découvertes sur son sol.

Des pièces, allant d'Auguste à Valens, y ont été trouvées épar- ses ⁽²⁾ ; un trésor de l'époque mérovingienne exhumé là comprenait des sous et des tiers de Léon, Zénon, Anastase, Justin, Justinien et Théodebert ⁽³⁾. De l'âge du bronze jusqu'au moyen âge, des hommes ont veillé, lutté, prié, souffert et travaillé sur cette colline.

Depuis longtemps on avait récolté des monnaies gauloises sur le mont Auxois, où se trouvait l'*oppidum* celtique, sur les hauteurs environnantes et dans la plaine des Laumes, lorsqu'une première liste en fut publiée ⁽⁴⁾. La provenance précise en est parfois connue ; cependant, sauf pour ce petit nombre d'exceptions, leur perte ni leur enfouissement ne peuvent être liés d'aucune manière aux événements de 52 avant J.-C. Sur maints *oppida*, souvent fré-

(1) DÉCHELETTE, *Manuel d'archéologie préhistorique*, T. II, Paris, 1928 appendice I, n° 106.

(2) A. GRENIER, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, VI, Paris, 1934, p. 709.

(3) G. TESTART, dans *Pro Alesia*, 1907, p. 260-268 et 293, pl. XXXVI.

(4) F. DE SAULCY, *Lettre ... sur la numismatique gauloise à propos de la question d'Alésia*, dans *Revue archéologique*, 1860, I, p. 261-274.

quentés jusqu'au règne d'Auguste, on peut constater la présence d'espèces venues de toutes les régions de la Gaule, dont la circulation se prolongea plus de vingt ans après la capitulation de Vercingétorix. Il convient donc de distinguer les découvertes résultant des fouilles entreprises sur l'ordre de Napoléon III, à l'emplacement des combats, et le numéraire, signalé par Saulcy et d'autres, recueilli principalement sur le mont Auxois. Les premières proviennent d'événements remarquablement datés, mais on ne peut, exception faite des statères d'or, présumer à moins de vingt ans près l'époque de la perte des différentes monnaies collectées en dehors des fouilles. Les monnaies d'origine locale peuvent s'être trouvées dans le sol depuis le temps de leur émission, les autres peuvent y être tombées, soit à l'occasion de la guerre contre Rome, soit, plus tard, jusque sous le règne d'Auguste (1).

A. — Les monnaies perdues à une date incertaine.

Des monnaies gauloises diverses, d'argent, de bronze et de potin, au nombre de 99, trouvées sur l'ensemble du site d'Alise-Sainte-Reine, des monts environnants et de la plaine, ont été signalées par Saulcy, de manière malheureusement imprécise en bien des cas (2). Voici la liste des types que nous avons pu reconnaître :

1 Æ à la légende SEGISV	BN 4633 LT VII (3)
2 Æ ARIMACIOS	6358 XX
1 Æ PIXTILOS	7095 XXVIII
1 Æ SANTONOS	4525 XIII
1 Æ type à l'hippocampe	2917 VII
2 Æ ATISIOS REMOS	8054 (?) XXXII
2 Æ ÆKRIT (légende rétrograde et retournée)	8370 XXXIII (4)

(1) Cf. notre étude intitulée : *Peut-on dater par la numismatique l'occupation gauloise d'un oppidum ?*, dans *Revue archéologique de l'Est*, 1955, fasc. 23.

(2) Ces monnaies appartenaient alors à Saulcy lui-même (et ont pu entrer à sa mort dans le médaillier national français), au sieur Calabre et au sieur Mignard. — Dans cette liste il arrive trop souvent de lire des signalements dans le genre de ceux-ci : « 1 potin indéterminé », « 2 bronzes anépigraphes d'un chef arverne ».

(3) LT désignera l'*Atlas des monnaies gauloises* de LA TOUR (Paris, 1892).

(4) BN 8379, exemplaire trouvé à Alise, est l'une de ces deux pièces, passée dans la collection de Saulcy ; poids : 2,62 g.

1	potin		6188	XIX
3	potins	du type Blanchet, <i>Traité</i> , pl. III, 12		
1	Æ	CAMBIL	6370	XX
2	Æ	« Volques Tectosages ou Tolosates »		
8	Æ	TOGIRIX	5550	XVI
4	Æ	Q DOCI	5405	XVI
1	Æ		4097	XIV
2	Æ		4866	XV
12	Æ	KAAETÉΔΟΥ	8291	XXXII
2	Æ	COAIMA	9025	XXXVII
2	Æ	DVRNACOS AVSCRO	5762	XVII
1	Æ	SEQVANOIOTVOS	5351	XVI
1	Æ	DVBNOREIX	5044	XV
1	Æ	VANDELOS	7988	XXXII
3	potins		8329	XXXIII (1)
3	potins		9155	XXXVII
1	Æ	CALIAGIHS	8000	XXXII
2	Æ	DIVITIAC	7717 (?)	XXXI
1	Æ	YLLVCCI	7527	XXX (2)
3	potins		5501	XVI
1	Æ		4180	XIV (3)
10	Æ		5252	XVI
			<hr/>	
			75	

Cette liste n'est nullement exhaustive, puisque nous n'avons pu identifier que 75 pièces sur 99, d'une part, et, de l'autre, parce que de nombreuses trouvailles isolées ont été faites depuis 1860 (4). Le

(1) BN 8345, trouvé à Alise, est l'un de ces exemplaires ; poids : 2,44 g.

(2) BN 7527, trouvé à Alise, est l'un de ces bronzes ; poids : 3,05 g.

(3) BN 4179, trouvé à Alise, sur lequel on a cru pouvoir lire IAROS est ce bronze ; poids : 3,27 g.

(4) Le catalogue complet des monnaies trouvées sur le site d'Alise-Sainte-Reine devrait être dressé pour l'étude numismatique de l'oppidum proprement dit. Il sera nécessaire de dépouiller une littérature considérable, dont fait partie la revue fondamentale *Pro Alesia*, dirigée par M. J. Toutain. L'étude numismatique de l'oppidum est tout à fait distincte de celle de la bataille d'Alésia, comme nous allons le voir. — « Postérieurement aux fouilles officielles, on a encore trouvé des monnaies gauloises, dont un certain nombre sont au musée d'Alise. Parmi ces pièces, recueillies sans doute sur divers points, il y a 5 EKBITO, 2 GERMANVS, 1 NINNO-MAVS », a écrit M. Blanchet, dans son *Traité*, p. 497, ajoutant en note : « renseignement communiqué par M. A. Changarnier, qui possède des pièces de cette provenance (en particulier un ISVNIS avec la légende des deux côtés) ». Le bronze GERMANVS est très probablement inspiré des monnaies romaines de la *Gens Julia*, à la tête de César au droit, au jeune bovidé à gauche sur l'autre face, portant le nom du

cas de l'*oppidum* d'Alésia est analogue à celui des autres *oppida* gaulois, dont la durée d'occupation s'inscrit entre les terminus extrêmes déterminés par les monnaies nombreuses dont le sol est parsemé (1) ; il ne faut pas confondre les monnaies trouvées sur cet *oppidum* et celles que les fouilles pratiquées sur le terrain désigné par César ont permis de recueillir, groupées en un seul point.

B. — Les monnaies perdues à une date probable.

L'aloï des monnaies d'or présente un indice interne de datation. Une pièce riche en métal fin (de 24 à 18 carats) ne peut avoir été frappée dans les derniers temps de l'indépendance ; un statère de faible teneur en métal fin (12 à 3 carats) ne peut dater de la fin du II^e siècle. D'autre part, la chose est certaine, les monnaies d'or ne circulèrent plus après la conquête romaine.

I. — MONNAIE PERDUE SUR LE SITE AVANT LA GUERRE DES GAULES.

Un amateur d'archéologie, « le sieur Calabre », fouillait pour son compte le mont Auxois vers le milieu du XIX^e siècle ; il avait constitué un musée où les monnaies et les armes entraient pour une grande part. Deux monnaies d'or ornaient cette collection. L'une nous intéresse ici, il s'agit d'un « triens », écrivit Saulcy, c'est-à-dire plutôt d'un quart de statère au différent de l'A et du P liés, attribué aux Arvernes. Ce signalement permet de reconnaître une division de bon or, pesant plus de deux grammes, dont BN 3629 (2) doit être la réplique. Une monnaie de cet aloï ne pouvait plus circuler quand César entra en Gaule. Cette monnaie, qui doit être datée du II^e siècle, avait un usage largement régional et non limité à une cité ; c'est le vestige numismatique le plus ancien de l'occupation de l'*oppidum* d'Alésia.

monétaire Q. Voconius Vitulus, émis en 40 avant J.-C. Ce bronze gaulois date donc d'au moins douze ans après la capitulation de Vercingétorix. Cf. E. A. SYDENHAM, *The coinage of the Roman Republic*, Londres, 1952, p. 185, planches, n° 1130.

(1) V. p. 56, note 1.

(2) A. BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, Paris, 1905, p. 211. — LA TOUR, *Atlas*, pl. XI.

II. — MONNAIES PERDUES PENDANT LA GUERRE DES GAULES.

a) Saulcy a également signalé, dans la collection « du sieur Calabre », « un statère d'électrum inédit, trouvé en 1860 » : au droit, une tête barbare ; au revers, un sanglier. Selon M. Blanchet, il s'agirait probablement de l'exemplaire BN 4305, classé aux Pétrocores, venu au Cabinet de France avec la collection Saulcy (1). De bas or, cette monnaie a dû être involontairement abandonnée pendant la guerre des Gaules, car tout concourt à prouver le retrait absolu de l'or après la conquête.

b) A une date non précisée, mais vraisemblablement entre 1870 et la fin du siècle, une monnaie d'or fut ramassée par un paysan « dans son terrain, en dehors des fouilles », au cours de travaux d'exploitation (2). C'est un statère d'or, à la légende CAS, pesant 7,45 grammes (3). De poids correct, ce statère appartient à la suite des espèces à 12 carats de fin (4), dont certaines portent le nom de Vercingétorix. Il peut avec grande vraisemblance être considéré comme perdu sous Alise pendant les événements de 52.

c) Un autre statère d'or, de même titre, pesant 7,47 g, a été recueilli à Ménétreux-le-Pitois « sur les hauteurs, en face de la grande terrasse de l'hôpital d'Alise ». Il est du type BN 7755 (5). Sa découverte en ce lieu, loin de l'*oppidum* et des aires de bataille sous Alise, le désigne avec une probabilité sérieuse comme une pièce perdue en 52, à la suite de la tentative en force de l'Arverne Vercassivellaunus, cousin de Vercingétorix, arrêté dans sa fuite, après avoir conduit avec plus de perspicacité que de bonheur ses 60.000 hommes à l'assaut du camp romain établi sur les dernières pentes méridionales du mont Réa.

C. — Les monnaies perdues à la date certaine de
52 avant J.-C.

De 1862 à 1865, Napoléon III fit exécuter des fouilles considérables sur le site d'Alise-Sainte-Reine et dégager les fossés de la

(1) BLANCHET, *Tr.*, p. 292, n. 5, fig. 169.

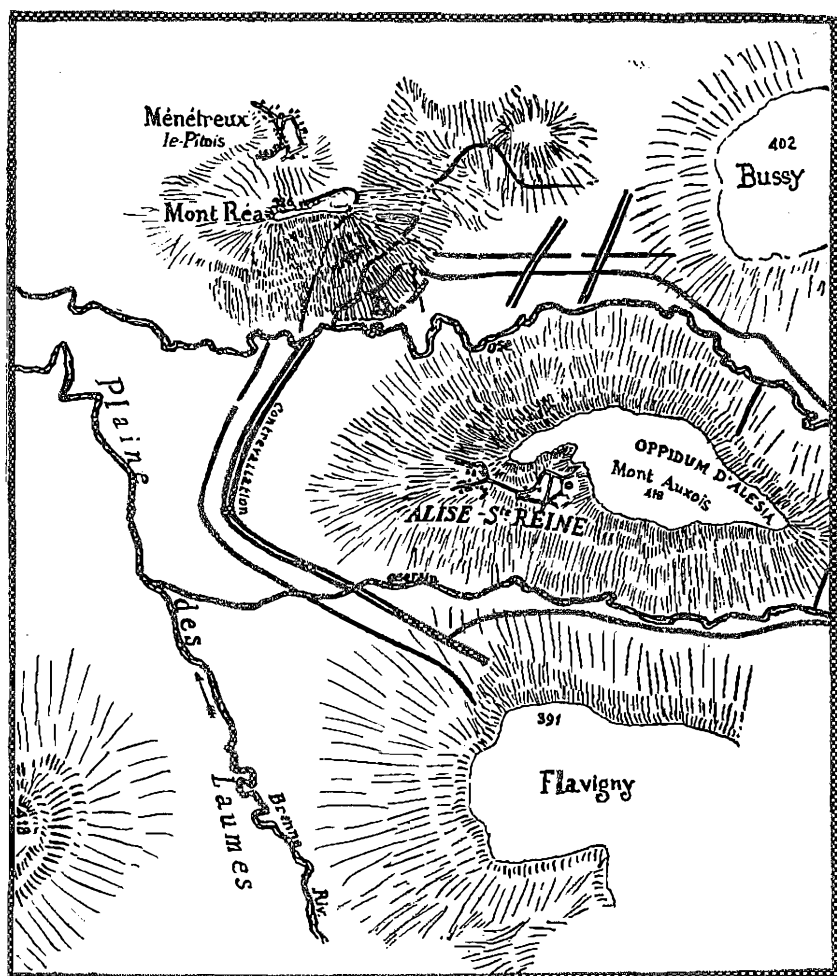
(2) E. BERTRAND, *Monnaies gauloises régionales*, extrait de la *Revue préhistorique de l'Est*, 1912, p. 161-182, fig. 20-20b.

(3) LA TOUR, *o. c.*, pl. XII.

(4) Cf. Robert FORRER, *Keltische Numismatik der Rhein- und Donaulande*, Strasbourg, 1908, p. 28, fig. 43 ; p. 255, fig. 449-451.

(5) LA TOUR, pl. XII.

ligne de circonvallation et d'autres travaux de siège des Romains. Au pied du mont Réa, dans le fond du fossé inférieur limitant le camp D indiqué sur la carte de Napoléon III (1), du côté de la rivière, on a découvert 608 pièces gauloises et romaines. Dans le



(d'après NAPOLÉON III, *Hist. de Jules César*, Atlas, II, pl. 25).
Échelle : 1/50.000^e.

(1) NAPOLÉON III, *Histoire de Jules César*, Atlas, II, Paris, 1866, pl. 25 : plan de la région d'Alise-Sainte-Reine et d'Alésia, au 1/35000^e (410 × 270 mm). La planche 26 est consacrée aux vues du mont Auxois prises sous différentes perspectives. La planche 25 a été reproduite par M. A. GRENIER, dans son

fossé supérieur du camp, vers le mont Réa, on a recueilli 11 monnaies gauloises. Sur la rive gauche de l'Oserain, au pied de la montagne de Flavigny, on a trouvé seulement deux pièces (gauloises?). Au total, la récolte a produit 487 monnaies gauloises et 134 romaines. Le catalogue en a été publié par l'empereur. Et bientôt après, Saulcy a collaboré à la reproduction du catalogue des monnaies gauloises ⁽¹⁾, illustré de 76 figures, en des planches numismatiques non foliotées, mais où les images font l'objet d'un numérotage continu. Les monnaies trouvées sous Alise y ont reçu les numéros suivants : 16, 21, 25, 38, 62, 65-67, 69, 73, 81, 107, 109, 122-184 ⁽²⁾. En additionnant l'ensemble des nombres portés en regard de chacun des types signalés au catalogue, on obtient celui de 473 pièces. L'illustration est consacrée à un nombre de types représentés par 449 pièces, soit une différence de 24 unités avec les indications du catalogue. Cependant, à l'exception de deux, les monnaies dont le type est désigné dans le catalogue font l'objet d'une figure dans les planches ⁽³⁾.

Manuel d'arch., V, fig. h.-t. 28, interfoliée entre les pages 216 et 217. — M. L.-A. CONSTANS en a donné une réédition à la même échelle, mais redessinée plus lisiblement, sous forme de hors-texte annexé à la fin de son édition du texte et de la traduction du *B.G.*, tome II (collection dite Budé). Le camp D y est désigné sous le n° 11.

(1) NAPOLEON III, *o.c.*, 1865-1866. — *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, T. I, 1875, p. 36-39.

(2) M. Blanchet a écrit : « un certain nombre sont gravées dans le *Dict. arch. Gaule*, sous les nos 164 à 184 des planches de monnaies » (*Tr.*, p. 496, n. 1). Il est plus exact de dire que presque toutes ont été gravées.

(3) Afin d'éviter aux chercheurs les pointages permettant de faire ressortir les différences, il n'est pas inutile de les indiquer ici :

Arvernes : « deniers épais et anciens »	catalogue : 13	—	planches :
n° 122	»	3	» 2
n°s 124-126	»	»	» 3
Pictons : « bronze anépigraphe »	»	1	
Bituriges : bronze CAM (BN 4143)	»	1	
n°s 140 et 143	»	»	2
n° 152	»	7	» 6
Éduens : n°s 160-162	»	»	3
Tricasses : n° 38	»	2	» 1
« Monnaies de bronze et de potin indéterminables »	»	14	
	Totaux	41	17
		Différence	24
			41

L'identification topographique proprement dite d'*Alesia Mandubiorum* n'est pas notre propos, mais, supposant la question résolue en faveur d'Alise-Sainte-Reine, nous verrons si la numismatique justifie ou infirme ce jugement, puisque, après avoir donné une liste critique des monnaies représentées par les figures du *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, nous nous pencherons sur les conditions imposées aux circonstances de la récolte par un témoin oculaire, César lui-même, notre informateur.

I. — LES MONNAIES ROMAINES.

Nous renvoyons au catalogue dressé par les collaborateurs de Napoléon III et reproduit dans le *Dictionnaire archéologique*, nous bornant à signaler les plus récentes :

1 denier PHILIPPVS	date : 698 a. U. c. (1)
1 denier P. CRASSVS M. F.	699 (2)
1 denier FAVSTVS	700 (3)
1 denier A. PLAVTIVS	700 (4)
L'an 700 de Rome équivaut à 54 avant J.-C. (5).	

II. — LES MONNAIES GAULOISES.

Voici le catalogue des monnaies représentées dans les planches du *Dictionnaire archéologique*, selon l'ordre même du numérotage adopté, indiqué dans la colonne 1. La colonne 2 est relative à l'alliage monétaire. Pour l'or, toujours fortement allié dans ces séries, avec l'argent ou le cuivre, le titre approximatif supposé est indiqué par un ou deux chiffres en carats à côté du sigle *Æ*. Le sigle *AR* et le sigle *Æ* ont leur signification habituelle, mais les

(1) [L. MARCVS] PHILIPPVS. Voir E. A. SYDENHAM, *The coinage of the Roman Republic*, Londres, 1952, p. 153, n° 919, pl. 25 : c. 56 avant J.-C.

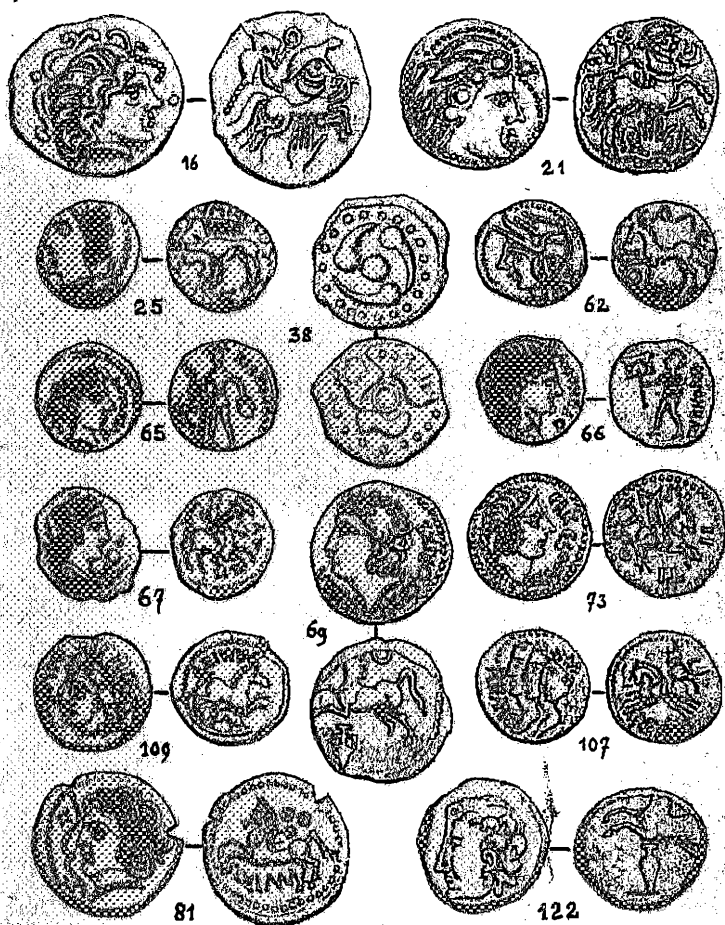
(2) [P. LICINIVS] CRASSVS M. F. Voir SYDENHAM, *o. c.*, p. 155, n° 929 : c. 55 avant J.-C.

(3) FAVSTVS [CORNELIVS SVLLA]. Voir E. BABELON, *Monnaies de la République romaine*, T. I, Paris, 1885, p. 424. — SYDENHAM, *o. c.*, p. 146, n° 882 ; c. 63-62.

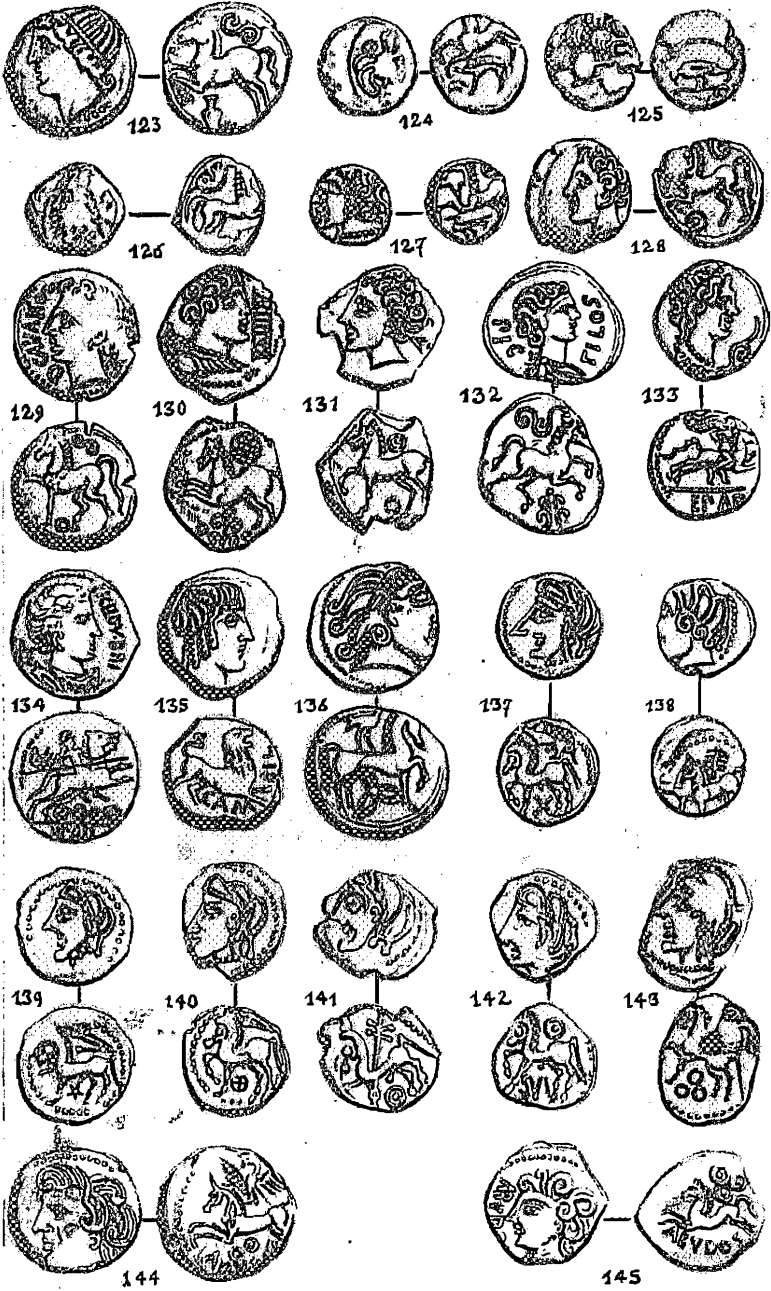
(4) A. PLAVTIVS, édile curule en 54 avant J.-C. Voir BABELON., *o. c.*, T. II, 1886, p. 324, fig. — SYDENHAM, *o. c.*, p. 156, n°s 932-933, pl. 26 : 54 avant J.-C.

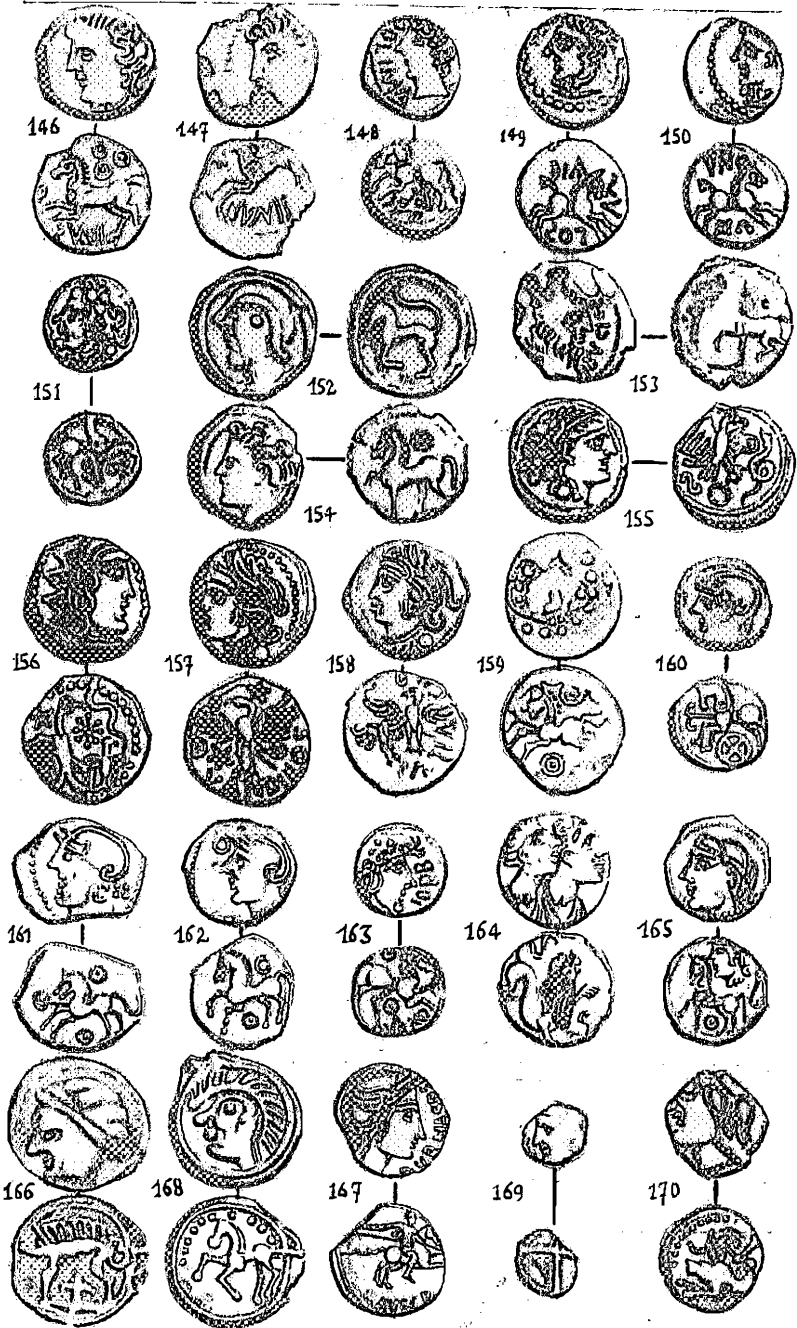
(5) Selon la formule 753 -(x-1), applicable lorsque l'année de Rome considérée est plus petite que 753.

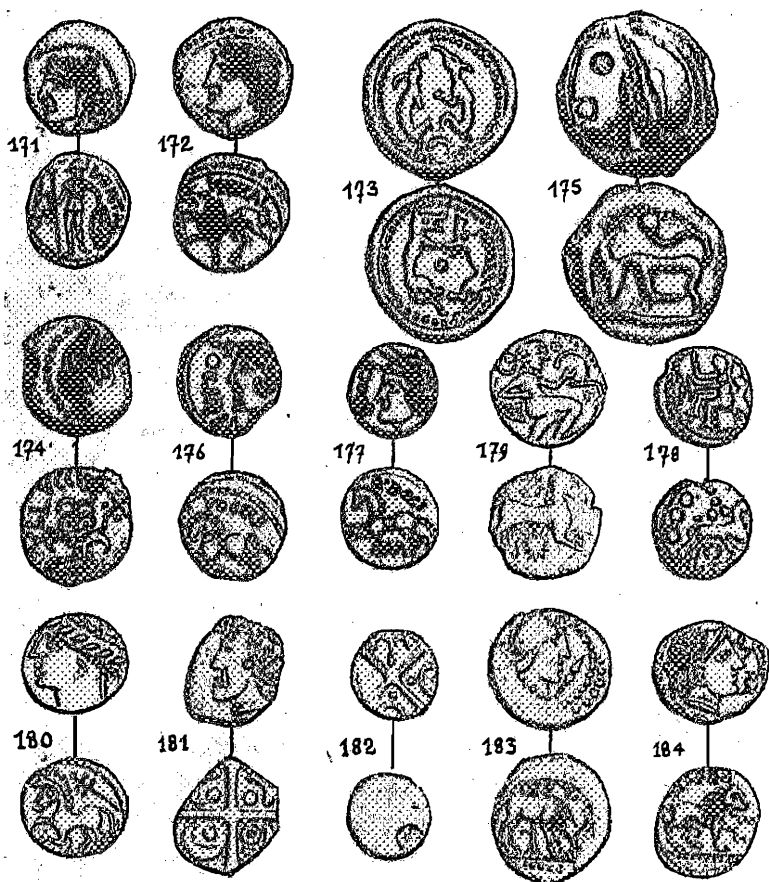
monnaies de potin, ce bronze coulé en moules gravés, d'aspect si spécial, sont désignées par les lettres POT. La colonne 3 est réservée aux légendes des monnaies épigraphes. La légende du droit est portée à gauche du signe / et la légende du revers à droite. La colonne 4 concerne l'identification. Si le type est figuré dans l'*Atlas des monnaies gauloises*, on y lira le sigle LT suivi du numéro de la planche, en chiffres romains, et du numéro, en chiffres arabes,



(d'après le *Dict. archéol. de la Gaule*)







de l'exemplaire choisi en cet atlas pour modèle ; ce dernier est celui du *Catalogue des monnaies gauloises*, qui est seul mentionné, précédé des lettres BN, si la monnaie est absente de l'*Atlas de La Tour*. La colonne 5 est celle de l'attribution, selon l'état actuel des connaissances. Enfin, le nombre porté dans la colonne 6 est celui des exemplaires recueillis sur le site d'Alise-Sainte-Reine⁽¹⁾.

(1) Tous les types signalés par le *Dict. arch. Gaule* sont reproduits par notre illustration. Par souci de commodité, nous avons adopté le numérotage même des planches de cet ouvrage, ce qui évitera tout renvoi aux figures.

1	2	3	4	5	6
N ^o	MÉTAL	LÉGENDE	LT PL.	N ^o	ATTRIB. NOMBRE
16	Ā	9 à 5	LT XIII	4395	Pictons 1 (1)
21	Ā	5 S A	LT XIII	4512	1 (2)
25	Ā	SEQVANOIOTVOS	LT XVI	5351	Séquanes 16 (3)
38	POT		LT XXXIII	8329	Lingons 1 (4)
62	Ā	ΚΑΑ ΕΤ ΕΔΟΥ	LT XXXII	8291	2 (6)
65	Ā	DVBNOCOV DVBNOREIX	LT XV	5044	Éduens 1
66	Ā	DVBNOCOV DVBNOREIX	LT XV	5026	Éduens 4 (6)
67	Ā	LITAVICOS	LT XV	5075	Éduens 12 (7)
69	Ā	12 VERCINGETORIXS	LT XII	3778	Arvernes 1 (8)
73	Æ	ΕΑΚΕΣΟΟΥΙΣ ΤΑΣΓΗΤΙΟC	LT XIX	6295	Carnutes 1 (9)
81	A	10 SOLIMA	LT XIV	4196	Bituriges 1 (10)

(1) L'attribution de cette monnaie aux Pictons est très vraisemblable.

(2) « Les noms de peuple ne paraissent avec certitude sur aucune monnaie d'or de la Gaule », a écrit fort justement M. Blanchet (*Tr.*, p. 299, n. 5). En réalité, ce type ne se distingue pas au droit de celui des Pictons. Au revers, le type en cause présente une sorte de selle schématisée sur le dos du cheval et les lettres S A ou quelque motif approchant de part et d'autre de la main. Le type picton ne présente pas ces détails, cependant l'attribution du précédent aux Santons est très conjecturale.

(3) L'attribution de ce type aux Séquanes n'est pas absolument certaine. La légende peut être un nom d'homme. Cf. BLANCHET, *Tr.*, p. 79 et 402.

(4) L'attribution de cette monnaie aux Tricasses n'est plus acceptée. Voir BLANCHET, *Tr.*, p. 388-389, fig. 396.

(5) Actuellement, aucune des attributions proposées n'est sûre. C'est en tout cas, non point un numéraire des Calètes, comme on l'a cru, mais une monnaie de l'Est de la Gaule, qui circula longtemps après 52.

(6) L'attribution au chef éduen Dumnorix (tué en 54, selon B.G., V, 5-7) des monnaies à la légende DVBNOREIX et à ses variantes n'est pas acceptée sans réserve par M. Blanchet (*Tr.*, p. 408 ; *Manuel de Numismatique française*, I, Paris, 1912, p. 73).

(7) Ce collaborateur de Rome avait adopté pour type le droit des deniers de la gens *Plaetoria*. BABELON, II, p. 313-314, fig., et SYDENHAM, p. 133 et suivantes, pl. 23, n^{os} 803 et 805.

(8) Cette pièce est du coin D 2 R 7. Voir notre étude : *le Statère de Vercingétorix ...*, dans RBN, 1954, p. 61, 63, pl. V, 8.

(9) Fidèle collaborateur de César, Tasgetios avait adopté une monnaie de type romain, imitée, pour le droit, des deniers de la gens *Calpurnia* et de ceux de la gens *Titia* pour le revers (Cf. BABELON, I, p. 299 et II, p. 490-491). Roi des Carnutes depuis 57, par la volonté de César, il fut assassiné par ses compatriotes en 54.

(10) L'attribution de SOLIMA, monnaie d'or, aux Bituriges Cubes est probable.

107	Æ	REMO REMO	LT XXXII	8040	Rèmes	2 (1)
109	Æ	Δ€IOIYCI Δ€IYCIAC	LT XXXI	7729	Suessions	1 (2)
122	Α	12	LT XII	3745	Arvernes	2 (3)
123	Α	12			Arvernes	1 (4)
124	℞					1
125	℞					1
126	℞					1
127	℞		LT XI	3794		1 (5)
128	℞				Arvernes	1 (6)
129	Æ	DCANAVNOS	LT XII	3868	Arvernes	5
130	Æ	CALIIDV	LT XII	3931	Arvernes	7
131	Æ				Arvernes	2 (7)

(1) Les Rèmes demeurèrent les fidèles alliés de Rome et ne fournirent aucun contingent à l'armée de secours. L'absence de monnaies à la légende ATISIOS REMOS a servi d'argument à L. Maxe-Werly, qui était un bon numismate, pour démontrer que ces espèces appartenaient bien aux Rèmes (*État actuel de la numismatique rémoise*, dans *RBN*, 1888, p. 429, n. 1). Cet argument est dépourvu de valeur du fait que seules ont été découvertes dans les fouilles les monnaies de l'armée de 60.000 hommes qui attaqua le camp D au pied du mont Réa. On verra que les Belges ne prirent pas part à cette affaire. D'autre part, on y a trouvé deux pièces à la légende REMO REMO ! On ne peut être certain de l'absence des Rèmes dans l'armée romaine, ni de celle de quelques-unes de leurs monnaies dans l'umbo du bouclier d'un Gaulois, même originaire d'une autre cité.

(2) On attribue généralement ce type à Divitiacos, qui avait été roi des Suessions, « le plus puissant chef de la Gaule entière, qui, outre une grande partie de ces régions (le pays des Suessions), avait aussi dominé la Bretagne », a dit César. Ce règne avait eu lieu « de notre temps encore » (*nostra etiam memoria*), a-t-il ajouté, immédiatement avant celui de Galba (*B.G.*, II, 4).

(3) La planche du *Dict. arch. Gaule* signale 2 exemplaires et le texte de Napoléon en signale 3. L'attribution aux Arvernes est certaine.

(4) Cette monnaie serait le seul exemplaire connu. C'est le type de Vercingétorix casqué, mais anépigraphé ; du moins ne voit-on pas la légende. Voir *RBN*, 1954, p. 69, fig. 5. L'attribution aux Arvernes est certaine.

(5) Attribution aux Arvernes peu sûre.

(6) Ce type est identique à celui de certains statères d'or de la série de Vercingétorix et même aux statères épigraphes. Le fait a frappé Sauley. Récemment, M. Lafaurie a cru pouvoir établir la *ratio* de ce système. Qu'il y eût système, la chose est évidente, mais les calculs de cet excellent numismate ne nous ont pas entièrement convaincu (Cf. *Bulletin de la Société française de Numismatique*, mai 1955, p. 354-355 et *Ogam*, 38, 1955, p. 185-192 ; 40, 1955, p. 278-280).

(7) L'attribution aux Arvernes est sûre. « La tête du droit offre la plus grande analogie avec la tête de statères, à la légende CAS, et de certains statères muets de Vercingétorix » (A. PEGHOUX, *Essai sur les monnaies des Arverni*, Clermont-Ferrand, 1857, p. 43).

132	Æ	PICTILOS	LT XII	4007	Arvernes	8
133	Æ	EPAD	LT XII	3885	Arvernes	3
134	Æ	CIGIDV.BRI IIPAD	LT XII	3894	Arvernes	59 (1)
135	Æ	CAMBIL	LT XX	6370		5 (2)
136	Æ 10		LT XIII	4066		2 (3)

(1) Epasnactos, chef arverne cité par César (*B.G.*, VIII, 44), était « grand ami du peuple romain », en 51, au point de lui livrer son compatriote Lucterios, venu chercher refuge auprès de lui. Saulcy a distingué le type, en argent et en bronze, trouvé sous Alise-Sainte-Reine, nécessairement frappé avant la trahison de ce chef, de celui qu'on n'y trouva pas et dont le droit est imité des monnaies de la *gens Plactoria* à la légende CESTIANVS (Cf. DUCHALAIS, *Description des médailles gauloises ...*, Paris, 1846, p. 426. — BN 3900-3920 - LA TOUR, o. c., pl. XII, 3900). Ce classement n'est pas approuvé par M. Blanchet, qui ne sait « s'il est suffisamment sûr » (*Tr.*, p. 420-421). La remarque de Saulcy me semble cependant digne d'être retenue, car elle correspond bien à la psychologie des Gaulois qui optèrent pour Rome ; nous en avons d'autres exemples. — Le catalogue de Napoléon III et les planches du *Dictionnaire archéologique de la Gaule* indiquent, pour le n° 134, 59 exemplaires. Si, d'autre part, on fait le total des nombres portés sous chacun des nos 133 et 134 des planches, on obtient 62 exemplaires, mais le texte qui accompagne le catalogue dit qu'il y en a 61.

(2) Cette monnaie a embarrassé les numismates. Saulcy l'a donnée successivement aux Bituriges Cubes et au chef éburovique Camulogenos, cité par César. Muret et Chabouillet, La Tour et M. Blanchet l'ont attribuée aux Carnutes. Il conviendrait de relever avec soin les lieux de provenance des découvertes à venir, car on n'a guère noté les découvertes passées.

(3) « Si l'on prend en considération les provenances, écrit M. Blanchet, (cette suite) peut être classée à la région des Pictones, plutôt qu'aux Bituriges Cubi » (*Tr.*, p. 295). Ces provenances sont :

Creuse : Jalesches (arr. Guéret, canton Châtelus-Malvaleix)

Vienne : Poitiers

Vernon (arr. Poitiers, canton La Villedieu).

Haute-Vienne : Nexon (arr. Limoges).

Dordogne : Périgueux.

Corrèze : Yssandon (arr. Brive-la-Gaillarde, canton Le Puy-du-Chalard).

Finistère : Saint-Jean-Trolimon (arr. Quimper, canton Pont-l'Abbé).

Reportées sur la carte, ces provenances montrent en effet qu'aucune ne se situe chez les Bituriges ; cependant, elles ne confirment pas l'opinion de M. Blanchet en faveur des Pictons, car, hormis les découvertes de Poitiers et de Vernon, aucune n'est située sur leur territoire. On aimerait un groupement, qui puisse permettre de reconnaître un centre de dispersion. Tant que les érudits locaux ne publieront pas systématiquement les découvertes, tant que les amateurs se désintéresseront de l'aspect historique des monnaies, pour collectionner les types, il sera difficile et même parfois impossible d'aboutir à des classements défendables.

137	Æ		LT XIV	4108	Lémovices	1
138	Æ		LT XIV	4092	Lémovices	1
139	Æ		LT XIV	4097	Lémovices	1
140	Æ				Lémovices	1
141	Æ				Lémovices	1
142	Æ	SVI	LT XIV	4117	Lémovices	1
143	Æ		LT XIV	4572	Lémovices	1 (1)
144	Æ	10 ABVDOS	LT XIV	4147	Bituriges	1
145	Æ	ABVDOS ABVDOS	LT XIV	4183	Bituriges	9
146	Æ	OSNAI	LT XIV	4177	Bituriges	1
147	Æ	ISVNI	LT XIV	4185	Bituriges	1 (2)
148	Æ	SOLIMA	LT XXXVII	9025		6 (3)

(1) Une controverse s'est élevée, en 1909, entre H. de La Tour et M. Adrien Blanchet, au sujet de l'attribution du monnayage représenté dans le médaillon de la Bibliothèque nationale par les suites BN 4092-4096, 4097-4101, 4107-4110, 4117-4122, 4139-4142, d'une part, et, de l'autre, 4561-4576. Le débat s'éclaire aujourd'hui à la faveur de constatations nouvelles et l'on peut, comme H. de La Tour (*Notes sur les monnaies recueillies ... à Chassel-sur-Murat*, dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, VI, 1909, p. 291-292), conclure au classement en un seul monnayage de ces suites qu'il avait, dans son *Atlas* (Paris, 1892), partagées entre les Bituriges et les Lémovices. Si M. Blanchet avait connu les dernières constatations, sans doute n'eût-il pas formulé les objections opposées à H. de La Tour (*La trouvaille de Marcillat*, dans *Revue numismatique*, 1910, p. 461-478, pl. XI, étude reproduite dans *Mémoires et notes de numismatique*, 2^e série, Paris, 1920, p. 56-71, pl. I). Bourges, l'ancienne *Avaricum*, capitale de la *civitas Biturigum*, est le chef-lieu du département du Cher ; or, dans ce département n'a été jusqu'ici signalée la présence d'aucun trésor, mais seulement celle d'un exemplaire isolé à Levet, à quelques kilomètres au sud de Bourges. Il serait bien difficile de maintenir aux Bituriges un type dont les provenances habituelles sont étrangères au pays et dont le centre de dispersion ne paraît point pouvoir y être placé. C'est pourquoi nous suivons H. de La Tour dans son opinion sur le caractère d'unité de ces suites, ici représentées par les numéros 137-143 et 165, tout en inclinant à classer aux Lémoviques un ensemble dont M. Blanchet ne leur avait concédé « provisoirement » qu'une partie (*Traité*, p. 290). — Cf. notre étude, *Monnaies d'argent des Lémovices*, dans *Ogam*, 1955. — Le n° 142 est dit en bronze dans le catalogue et en argent dans les planches.

(2) Les monnaies nos 144 à 147 constituent le monnayage réel des Bituriges Cubes, comme le pense M. Blanchet (*Tr.*, p. 411-412).

(3) Attribuées aux Bituriges par Sauley, aux Leuques par Muret, Chabouillet et La Tour, ces monnaies sont d'un style proche des pièces de Togirix et appartiennent certainement à l'Est. Fréquemment trouvées à Soulosse (Vosges, arr. Neufchâteau, canton Coussey) (Voir à ce sujet : A. GRENIER, *Manuel d'arch. gallo-romaine*, VI, 2, Paris, 1934, p. 699-700, fig. 240). Il convient, de remarquer que les monnaies COLIMA présentent sous le cheval le même

149	Æ	DIASVLOS	LT XV	4871	Éduens	7 ⁽¹⁾
150	Æ	DOYBNO	LT XV	4886	Éduens	4
151	Æ	DOYB	LT XV	4886	Éduens	1 ⁽²⁾
152	POT					6 ⁽³⁾
153	Æ	BVCIOS				1 ⁽⁴⁾
154	Æ					1 ⁽⁵⁾
155	Æ		LT XIX	6077		4 ⁽⁶⁾
156	Æ		LT XIX	6088	Carnutes	1 ⁽⁷⁾
157	Æ	VANDILOS	LT XXXII	7988	Bituriges	19

différent, un dauphin à droite, que les monnaies à la légende ORCETIRIX- (LT XV, 4805), attribuées aux Éduens. On est enclin à y voir le même monnayage, mais la carte ne prouve pas que le type soit éduen, les trouvailles se trouvant dispersées très largement. On a découvert le type à la légende ORCETIRIX dans la Nièvre, la Haute-Vienne, la Seine-Maritime, à Jersey et le type à la légende SOLIMA dans la Nièvre, la Haute-Marne, l'Eure-et-Loir, la Vienne, la Haute-Vienne, la Seine-Maritime et à Jersey. La dispersion très analogue pour les deux types renforce l'opinion de l'identité de leur monnayage. La publication des découvertes serait la bienvenue.

(1) Comme presque toutes les pièces attribuées aux Éduens, les monnaies d'argent de DIASVLOS leur sont données en vertu d'une longue habitude. Il est certain que leur type est voisin de celui où l'on lit la légende DOYBNO (LT XV, 4886), que le torques ornant le cou est de la même facture. La probabilité est donc assez bonne. Il serait souhaitable de connaître les exemplaires isolés qu'on ne manque pas de découvrir, car les considérations tirées d'analogies de types sont parfois le simple fait de la contiguïté.

(2) Les n^{os} 150 et 151 sont signalés en bronze dans le catalogue et en argent dans les planches. L'attribution aux Éduens est loin d'être certaine.

(3) Ces potins, inconnus à Muret et à La Tour, étaient donnés par Saulcy aux Éduens, mais ils sont assez voisins de BN 5542, donné aux Séquanes (LT XVI).

(4) C'est un des cas de monnaies découvertes pour la première fois sur le site d'Alise-Sainte-Reine.

(5) D'attribution incertaine, selon Saulcy, cette monnaie ne semble pas avoir été connue avant les fouilles.

(6) Le classement de cette monnaie, attribuée par Saulcy et La Tour aux Carnutes, n'est pas accepté par M. Henri Rolland (*Bronze gaulois au buste de l'Artémis de Marseille*, dans *Mémoires de l'Institut historique de Provence*, IX, 1932, p. 181-184, fig.), qui en a trouvé une réplique à Saint-Rémy-de-Provence, sur le site de Glanum, et y voit un type méridional. M. Blanchet estime cependant que l'imitation par les Carnutes d'un type massaliète est loin d'être invraisemblable (*Etudes celtiques*, 1936, n^o 1). Encore une fois, la publication de nouvelles trouvailles serait la bienvenue pour permettre de proposer une attribution à cette copie gauloise dont l'appartenance aux Carnutes est peu probable, en effet, selon l'opinion de M. Rolland.

(7) L'attribution de ce type aux Carnutes est certaine.

158	Æ	CALIAGIIS	LT XXXII	8000	Bituriges	12 ⁽¹⁾
159	Æ		LT XVI	5252	Éduens	27
160	Æ					1
161	Æ				Éduens	1
162	Æ		LT XVI	5252	Éduens	1 ⁽²⁾
163	Æ	ANORBO DVBNORX	LT XV	4972	Éduens	14 ⁽³⁾
164	Æ	[[EPOMIIDVOS]	BN	4028	Arvernes	4 ⁽⁴⁾
165	Æ		LT XIV	4566	Lémovices	5 ⁽⁵⁾

(1) Les monnaies n^{os} 157 et 158 ont donné lieu à bien des hésitations, à cause de leur grande dispersion, car on les a trouvées aussi bien chez les Bellovaques que chez les Bituriges, à Poitiers qu'à Tarquimpol, près de Dieuze (Moselle). Après Hucher, Muret et Chabouillet ont opté pour les Bellovaques, mais M. Blanchet estime, à juste titre, qu'il faut restituer ces types aux Bituriges, comme les trouvailles le conseillent (*Tr.*, p. 414-415).

(2) Les monnaies n^{os} 159, 161, 162 appartiennent très probablement aux Éduens, auxquels on classe aussi le n^o 160, mais avec beaucoup moins de probabilité.

(3) Voir ci-dessus p. 67, n. 6.

(4) Type inconnu à La Tour, mais étudié par A. Blanchet (*Tr.*, pl. II, 9-10), trouvé à Chantenay (Nièvre, près de Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme), et à La Chapelle-Laurent (Cantal, arr. de St-Flour, canton de Massière). Dans ce dernier trésor au moins, il était en compagnie de monnaies d'argent arvernes des types n^{os} 128, 131-133 du *Dictionnaire arch. de la Gaule*, et particulièrement de ceux dont la légende est au nom d'EPAD, que Saulcy, à juste raison sans doute, estimait antérieurs à la trahison d'Epasnaetus. M. Lafaurie a publié, au sujet de l'époque à laquelle circulait ce numéraire, de bonnes observations (*Bull. Soc. fr. de Numismatique*, mars 1955, p. 341). L'attribution de ces monnaies aux Arvernes paraît très hautement probable.

(5) L'exemplaire BN 4561, qui a servi de modèle à La Tour (pl. XIV), est orienté à droite. L'exemplaire de Grésigny est orienté à gauche, comme BN 4566. On a trouvé 5 exemplaires de ce type dans les fouilles. Il appartient à une suite classée en plus grande partie aux Bituriges et que nous proposons de restituer aux Lémovices. Ce sont les n^{os} 137-143 ci-dessus. On a donné aux Bituriges Cubes un très grand nombre de types variés de tous alliages ; ce nombre est si grand qu'il est invraisemblable. Les Lémovices, au contraire, ont eu sans doute peu de défenseurs zélés, car les classements ne leur ont pas été favorables. Il est impossible que les Bituriges aient réellement émis tout ce qu'on leur prête. La question revient en grande partie à distinguer dans ces monnayages ce qui est biturige et ce qui ne l'est pas. Des considérations tirées du type, de la métrologie et de la géographie des provenances permettent de réfuter le classement soutenu par différents auteurs et de donner aux Lémovices non seulement le type n^o 165, mais ceux des n^{os} 137-143, qui constituent manifestement une même série. Voir notre étude dans *Ogam*, p. 1955, notule 23. — On pourrait objecter qu'il existe une monnaie de bronze à la légende CONNO EPILLOS / SEDVLLVS (BN 4578, LT XIV), attribuée par Saulcy au chef

166	Æ		LT XXXVII	9078	Leuques	1 (1)
167	Æ	DVRNACOS AVSCRO	LT XVII	5762		2 (2)
168	POT		LT XXX	7434	Sénons	32 (3)
169	Æ	MA	LT II	689	Massalia	2 (4)
170	Æ		LT XII	4309		4 (5)
171	Æ	VIIPOTAL	LT XIII	4484		10
172	Æ	VIIPOTAL	LT XIII	4495		1 (6)
173	POT		LT XXX	7458	Sénons	1
174	Æ	VLLVCCI	LT XXX	7493	Sénons	6 (7)
175	POT		LT XVI	5368		12 (8)
176	Æ	TOGIRIX TOCIRI	LT XVI	5550		72
177	Æ	Q.DOCI Q.DOCI SAMF	LT XVI	5405		18 (9)

lémovique Sédullus, mort dans l'affaire du camp D, au pied du mont Réa. Les trouvailles cependant sont : Poitiers (BN 4580) et Arles (BN 4579). D'autre part, la terminaison en -VS de la légende n'a pas été adoptée en Gaule avant la romanisation de chaque peuple, advenue à des époques différentes, selon sa situation et les événements. Rien ne laisse supposer une romanisation des Lémovices avant la conquête. Cf. notre étude dans *Ogam*, 1955, notule 21.

(1) Ce type a fait l'objet de très nombreuses trouvailles dans un grand nombre de départements. Voir BLANCHET, *Tr.*, p. 392, n. 1.

(2) Ce type au cavalier appartient à des peuples de la basse vallée du Rhône et des vallées des affluents de la rive gauche de ce fleuve. Cf. A. BLANCHET, *Tr.*, p. 261-269, un excellent état de la question.

(3) L'attribution de ce type aux Sénons paraît possible, mais il est difficile d'obtenir la certitude, car sa diffusion fut très grande.

(4) Les monnaies de Massalla ont circulé partout et pendant longtemps en Gaule. Il est impossible de s'en servir pour dater un enfouissement.

(5) Monnaie attribuée aux Pétrécors. Cf. BLANCHET, *Tr.*, p. 292, fig. 170.

(6) L'attribution de VEPOTAL aux Pictons n'est pas sûre. Ce type d'inspiration méditerranéenne est extrêmement répandu.

(7) L'attribution aux Sénons est généralement acceptée.

(8) Par analogie, cette monnaie devrait revenir aux Séquanes, mais le classement d'un bon nombre de monnaies de potin est encore incertain.

(9) Les 72 monnaies de TOGIRIX constituent le lot le plus fort qu'on ait exhumé des fouilles pour un même type. Il dépasse le nombre total des deux types arvernes à la légende EPAD, qui est de 62. Les monnaies aux légendes TOGIRIX et Q. DOCI appartiennent sûrement à un même monnayage, tous les observateurs en ont convenu. Si ces monnaies relevaient vraiment des Séquanes, ainsi que la monnaie à la légende SEQVANOIOTVOS et les potins n° 175, le plus grand nombre de monnaies d'un même peuple, trouvé à Alise-Sainte-Reine reviendrait à celui-là, à raison de 26 %. Cette proportion s'accorderait mal avec le contingent de 12.000 hommes que leur prête César dans la formation de l'armée de secours, où ils étaient à peine 5 %. Les monnaies de Togirix sont parmi les plus répandues en Gaule. On en a trouvé depuis le Rhin jusqu'à la Vilaine, à Rennes et à Dol-de-Bretagne, près des Sables-d'Olonne et à Jersey. Elles ont circulé jusque sous Auguste et le relevé cartographique

178	Æ		LT XXXVIII	9383		1 (1)
179	Æ				Véliocas.	1 (2)
180	Æ		LT VI	2630		1 (3)
181	Æ		LT VIII	2976	Vol. Tect.	3
182	Æ					1 (4)
183	Æ		LT XVI	5093		3 (5)
184	Æ	DARA DIARILOS	BN	4537		1 (6)

de leurs gisements ne peut rendre évident le centre de distribution de ces pièces, qui ont fait partie pendant plus de vingt ans du numéraire ayant cours dans chacune des cités gauloises. Il semble établi que leur émission fut le fait d'un peuple ami de Rome. La forme onomastique Q.DOCI est latine et, d'autre part, on connaît des pièces, contemporaines et de même type que 176, du même métal et du même poids, à la légende IVLIVS/TOGIRIX (BN 5632-5636). L'adoption du gentilice de César par ce chef gaulois prouve évidemment l'alliance des Romains. On trouve ces monnaies chez les Séquanes, mais Muret et Chabouillet ont constaté, en 1890, que « le médaillier de la Bibliothèque de Besançon n'a pas un seul exemplaire des monnaies d'argent à la légende TOGIRIX » (*Catalogue*, p. 124). PISTOLLET de SAINT-FERJEUX, dans son *Essai sur les Monnaies des Lingons (Annuaire de la Soc. fr. de Numismatique, 1867)*, a signalé aussi ce fait. Cependant, en 1866, on a trouvé à Lavilleneuve-au-Roi (Haute-Marne, arr. de Chaumont, canton de Juzennecourt), à 18 km au N.-O. de Chaumont, en pays lingon, un trésor comprenant de nombreuses monnaies éduennes, 2911 TOGIRIX et 3000 Q. DOCI. Non loin de là, près de Bar-sur-Aube, au camp de Sainte-Germaine, on a découvert un coin monétaire gravé au type du revers des monnaies d'argent de Togirix (BARTHÉLEMY, *Revue archéologique*, mai 1867, p. 350). Chez les Lingons encore, à Langres et au sud, aux confins des Mandubiens, dans les environs de Montbard et de Dijon, on a relevé d'assez nombreuses monnaies de Togirix et de Q. Doci, perdues isolément (PISTOLLET de SAINT-FERJEUX, *o. c.*, p. 19). Contre le classement aux Lingons, on verra le fait que cette nation, alliée de Rome, a résisté à la pression des Éduens, en 52, n'a pas pris part à l'assemblée convoquée par eux à Bibracte et qu'effectivement elle n'est pas citée dans l'énumération des contingents appelés par Vercingétorix à former l'armée de secours. Elle s'était peut-être jointe aux Romains. — Togirix était-il un chef lingon? N'était-il pas plutôt l'un des chefs ou des magistrats monétaires éduens dont César ne nous a pas rapporté le nom? Une enquête locale attentive et prolongée des trouvailles de monnaies isolées, dans la région comprise dans l'aire d'un triangle ayant pour sommets Langres, Macon et Nevers, nous donnerait probablement la solution de ce problème d'attribution, soulevé de façon aiguë par la numismatique d'Alésia.

(1) Attribution indéterminée.

(2) Attribution probable aux Véliocasses, fort peu représentés par ailleurs.

(3) Monnaie habituellement attribuée aux Volques Arécomices.

(4) Saulcy attribue le n° 181 aux Volques Tectosages et le n° 182 aux Volques de Germanie.

(5) Cette monnaie est attribuée aux Éduens.

(6) M. Blanchet a fait fort judicieusement remarquer que cette monnaie

D. — ENSEIGNEMENTS

1. — COMMENTAIRES STATISTIQUES.

Les monnaies gauloises trouvées dans les fouilles pratiquées au pied du mont Réa sont, notons-le bien, nécessairement étrangères à l'armée investie. Elles proviennent exclusivement des 60.000 hommes lancés, sur ce point limité, à l'assaut des ouvrages romains (1). Pour obtenir par elles un aperçu de la composition des effectifs engagés, il faudrait être certain des attributions (2). Plusieurs seulement sont assez solidement établies ; quelques autres, on l'a vu, sont discutables et ne pourront être démontrées avant une enquête assez longue ; c'est, en particulier, le cas des espèces aux légendes TOGIRIX et Q.DOZI, qui, avec leurs 90 exemplaires, constituent le lot le plus important appartenant à un même monnayage, traditionnellement donné aux Séquanes. Le contingent de ce peuple dans l'armée de secours n'excédait pas 12.000 hommes, sur environ 250.000 et représentait donc à peine 5 % de la concentration totale (3). Cependant, à lui seul, il aurait perdu non seulement ces 90 pièces, mais 28 autres, soit plus de 26 % des monnaies. Si l'attribution des types était assise sur des arguments contraignants, force serait de constater l'évidence de l'in vraisemblable, mais ces 90 monnaies nous font douter plus fortement encore de la pertinence du classement habituel.

appartient à la série à la légende VEPOTAL (Cf. A. BLANCHET, *Tr.*, p. 299, fig. 185). Sa localisation n'en est pas facilitée, car les trouvailles montrent une dispersion considérable. — Il n'existe à notre connaissance que deux exemplaires de cette monnaie : celui de la BN 4537 et celui des fouilles d'Alésia. Ce détail, avec le fait que quelques autres types ont été découverts là pour la première fois, suffit à réduire à néant les accusations passionnées des partisans d'Alaise, qui n'hésitaient pas à prétendre que les découvertes d'Alise étaient dues à la supercherie !

(1) Les 80.000 assiégés n'eurent aucune part dans cet engagement.

(2) Les jugements établis sur ces présences doivent aussi tenir compte du fait qu'en 52 les monnaies commençaient à circuler en dehors du territoire de leur émission, à l'occasion des déplacements dus à la guerre. Des espèces étrangères à leur nation pouvaient donc dans une certaine mesure être en la possession des soldats. Si l'on ne peut être absolument certain d'aucun détail particulier de faible importance numérique, les faits numismatiques sont cependant démonstratifs par leur masse et dans leur ensemble.

(3) *B.G.*, VII, 75.

Certains lots sont plus sûrement connus. Celui des Arvernes paraît atteindre 93 unités (1), soit 20,6 %. Avec leurs clients, les Arvernes groupaient 35.000 hommes, soit 14 % de toute l'armée de secours. La numismatique rend donc compte de la manière la plus nette de la prépondérance prise par les Arvernes dans l'action, conformément au texte même des *Commentaires*.

Les 39 pièces des Sénonis, qui étaient 12.000, soit, comme les Séquanais, environ 5 % de la concentration totale, forment 8,6 % de la récolte (2). On doit donc conclure à leur engagement dans l'affaire du camp D.

Les Bituriges (5 % du contingent) ont abandonné 44 pièces (3), soit 9,7 %. Ces ennemis de Rome semblent avoir été particulièrement à la peine.

En résumé, 38 % des monnaies recueillies dans les fossés du camp D relèvent des seuls Arvernes, Bituriges et Sénonis, constituant, selon César, 24 % de l'armée de secours.

Le cas des Lémovices est particulièrement intéressant. Leur chef, Sédullus, fut tué à leur tête. Selon le classement traditionnel, cinq pièces seulement attesteraient leur héroïque présence, soit sensiblement 1 %. On peut estimer leur corps à 3.000 hommes (4), soit 1,2 % de l'armée de secours. Cependant, la présence du chef implique sans doute celle de tous ses compatriotes, étant donné le petit effectif, et, dans ce cas, les monnaies ne sont pas en rapport avec les 60.000 guerriers ayant pris part à l'assaut. Les remaniements d'attribution proposés au cours de cette étude portent leur numéraire à 12 unités, soit 2,6 % (5).

Quant aux Éduens, les égaux des Arvernes en force, on peut leur reconnaître au moins 67 pièces (6), soit 14,4 %, chiffre qui, en tout état de cause, indique une collaboration militaire de premier ordre. Si les monnaies aux légendes TOGIRIX et Q.DOCI, 90 individus, devaient leur être finalement reconnues, portant leur lot à 34,4 %, la numismatique inclinerait à leur imaginer une masse prépondérante dans cette affaire.

(1) Nos 69, 122, 123, 128-134, 164.

(2) Nos 168, 173, 174.

(3) Nos 81, 144-147, 157, 158.

(4) Le chiffre global des Armoriciens et des Lémovices est de 20.000 hommes, pour sept peuples.

(5) Nos 137-143, 165. Voir *supra*, p. 70, n. 1.

(6) Nos 65-67, 149, 159, 161-163.

On remarque l'absence de toute monnaie des Belges, Ambiens, Médiomatriques, Nerviens, Morins, Atrébates et Bellovaques, qui, ensemble, formaient 26.000 hommes, et des Armoricaïns d'Outre-Loire, Coriosolites, Osismes, Redons et Unelles. Pas une pièce des *Parisii*, des Aulerques Cénomans et Éburoviques. Nous sommes autorisé à conclure que ni les Belges, malgré leur bravoure, ni les gens d'entre Loire et Seine, à l'ouest du pays carnute, ne firent partie des « soixante mille hommes choisis sur l'effectif total des cités qui avaient la plus grande réputation guerrière » (1).

Les 134 monnaies romaines recueillies là viennent attester l'âpreté de la bataille soutenue au camp D par les légionnaires de Labienus. 60.000 hommes d'un côté ont abandonné une quantité de monnaies dont 473 ont été retrouvées. La proportion d'un denier romain pour 3,5 pièces gauloises donne-t-elle une indication sur les pertes de César ?

La récolte de Grésigny concerne une action localisée, entreprise par une fraction seulement de l'armée de secours, le quart environ. D'innombrables monnaies sont tombées à terre dans les autres engagements. Cependant, les circonstances mêmes de cette attaque, où l'on vit les assaillants combler les fossés à l'aide de toutes sortes de matériaux (*agger ab universis in munitionem conjectus ...*), réunissaient les conditions nécessaires à la conservation archéologique des monnaies *in situ*. En effet, dans la profondeur des fossés qu'il fallait niveler, on ensevelit certainement les animaux et les hommes morts et blessés pendant l'action. Le lendemain de la bataille, nul ne put donc fouiller les corps comme on l'eût fait, avant de les enterrer, avec les soldats tombés sur le terrain ou même avec les blessés qu'on achève afin de les détrousser (2).

2. — L'AUTHENTICITÉ DU SITE D'ALISE.

« Les monnaies romaines les plus récentes remontent à l'an 700 de Rome, 54 avant Jésus-Christ. L'année dans laquelle eut lieu le siège d'Alésia est l'année 702. Ce seul fait suffirait à démontrer qu'Alise et Alésia sont une même localité », écrit Napoléon III. En toute logique, ces prémisses n'autorisent pas une telle conclusion,

(1) *B.G.*, VII, 83.

(2) De nombreux squelettes d'hommes et de chevaux y ont été trouvés. Cf. *infra*, p. 80, n. 1.

car les mêmes données pourraient convenir à toute bataille livrée à partir de 54 entre Romains et Gaulois jusqu'à la disparition des monnaies gauloises de la circulation, c'est-à-dire jusque sous le règne d'Auguste. Le *terminus post quem* de 54 offert par le numéraire romain n'est pas une preuve de l'authenticité du site, mais une simple condition. M. Michel Rambaud a clairement formulé la difficulté : « Le récit césarien ne fournit que les données militaires de la manœuvre, et en termes généraux : ici une montagne, là une chaîne, au pied de la montagne, une colline, et l'ennemi. Ce qui est vrai de la tactique l'est aussi pour la stratégie, et l'historien souvent hésite entre plusieurs itinéraires qui paraissent sur le terrain correspondre tous au récit de César. De là des querelles comme celle d'Alésia, où seule l'archéologie peut entraîner la décision » (1). Ailleurs, M. Rambaud dit encore : « c'est l'imprécision du récit qui permet à la querelle d'Alésia de se rallumer périodiquement en dépit de l'archéologie » (2). Et, en effet, on pouvait encore lire tout récemment, dans une revue de vulgarisation historique, à laquelle ne dédaignent pas de collaborer des professeurs en Sorbonne et d'autres savants, un article, dont nous ne retiendrons pas la substance, mais seulement la valeur symptomatique, car il montre l'insuffisante évidence des conclusions assises jusqu'ici sur l'archéologie proprement dite, qui ne semblent pas avoir convaincu tous les esprits. « La querelle (d'Alésia) peut-elle être tranchée ? Honnêtement, il semble que non, lisait-on en cet article. Les écrits de César manquent de précision et des fouilles vraiment sérieuses n'ont jamais été entreprises ailleurs que sur le plateau d'Alise » (3).

La congruence d'un site, défini par les descriptions de César ou d'Hirtius, peut n'être pas exclusive. Ainsi, malgré les détails topographiques, malgré la nécessité de retrouver des travaux souterrains de captation et d'adduction d'eau, la localisation de l'Uxellodunum des Cadurques est toujours discutée (4). En sera-t-il indéfiniment de même pour Alésia ?

(1) Michel RAMBAUD, *L'art de la déformation historique dans les Commentaires de César*, Paris, 1953, p. 41.

(2) RAMBAUD, *o. c.*, p. 106, n. 17.

(3) André VINARD, *En marge de la querelle d'Alésia*, dans *Miroir de l'Histoire*, nov. 1955, p. 620-624, 4 fig.

(4) Les arguments en faveur du Puy-d'Issolu, de Luzech et de Vic-de-Cap-

La numismatique en tout cas, ajoutant ses exigences à celles des archéologues et des historiens, impose une sorte de cahier des charges, qui doit éliminer à l'extrême les chances d'erreur. Le site qui satisfera aux six conditions qu'il stipule sera sans aucun doute celui d'Alésia.

1^o il convient de découvrir, en vue de l'*oppidum* proposé, mais en dehors de lui, la concentration sur un espace étroit de monnaies, gauloises et romaines mêlées, p̄rdues isolément. Cette condition est exigée par le caractère de l'attaque massive de 60.000 guerriers sur le camp constituant le point faible du dispositif romain (*B. G.*, VII, 83). Sous Alise, cette première condition est satisfaite de manière remarquable, puisqu'on a relevé du seul fossé du camp D, le plus proche de l'Ose, 608 pièces gauloises et romaines, sur les 613 pièces découvertes dans l'ensemble des fouilles.

2^o il convient de trouver cette agglomération de numéraire, sur une pente légère, au pied d'un mont de vaste superficie, se trouvant au nord de l'*oppidum* proposé. Cette condition est exigée par la description précise de César : « *erat a septentrionibus collis quem propter magnitudinem circuitus opere circumplecti non potuerant nostri : necessario paene iniquo loco et leniter declivi castra fecerant* » (*B. G.*, VII, 83, 2). Sous Alise, cette seconde condition est satisfaite de manière parfaite, puisque le gisement de 619 sur 622 pièces découvertes au cours des fouilles se situait au pied du mont Réa, sur les dernières pentes, et que le mont Réa se trouve au nord-ouest du mont Auxois, où était l'*oppidum*.

3^o il convient de découvrir ces monnaies dans les fossés d'un camp. Cette condition est exigée par les précisions de César (*B. G.*, VII, 83, 2 et 85, 4) sur les circonstances de la lutte et par l'aveu que, sur ce point, les fossés avaient été franchis par les assaillants (*B. G.*, VII, 87, 3). Sous Alise, cette troisième condition est entièrement réalisée, puisque 619 monnaies sur 621 furent retirées des fossés du camp D, dont 608 du fossé le plus proche de la rivière.

denac — et il y en a d'autres — n'ont pas empêché divers auteurs de soutenir très scientifiquement, en s'appuyant sur la géographie et sur l'archéologie, la convenance parfaite du plateau de Saint-Alby (Tarn-et-Garonne) (Bertrand FREDEFON, *A la recherche d'Uxellodunum*, Montauban, 1953, 35 p., 1 plan h.-t.) et celle de l'*oppidum* de Murcens (Lot, commune de Cras) (travaux récents de MM. Salesses, l'antangié et Maureille).

Le camp était donc entièrement conquis, ce qui confirme remarquablement le dramatique moment relaté par César (1).

4° il convient de trouver dans la concentration de numéraire un lot important de monnaies arvernes. Cette condition est imposée par le fait même du choix du général arverne Vercassivellaunus, cousin de Vercingétorix, impliquant la participation d'un fort contingent arverne (*B.G.*, VII, 83, 6). Cette quatrième condition, nous l'avons vu, est exactement réalisée à Alise, puisque le lot des monnaies comprenait 20 % d'espèces arvernes.

5° il convient de trouver parmi les monnaies des pièces appartenant aux Lémovices. Cette condition est exigée par le texte de César, qui nous a fait connaître la mort de Sédullus, leur général et leur magistrat, à la tête de ses soldats (*B.G.*, VII, 88, 4) (2). A Alise, cette condition est réalisée, nous l'avons vu, puisque, dans

(1) On a contesté l'existence du camp D, mais M. Albert Grenier a tranché comme suit la question : « Tout le monde ne s'accorde pas à reconnaître un camp dans le système complexe de fossés rencontrés au point D en contre-bas du mont Réa [opinion du commandant Collin : cf. *Pro Alesia*, II, p. 269]. Cependant, d'après les trouvailles abondantes faites en cet endroit d'objets de harnachements, d'armes défensives et offensives, d'une quantité considérable d'ossements de chevaux et aussi d'ossements humains, en particulier de crânes, il semble bien que ce soit là l'emplacement de la bataille décisive qui faillit, un moment, être victorieuse pour la Gaule. C'est donc bien là que se serait trouvé le camp de deux légions attaqué par Vercassivellaun et ses 60.000 Arvernes » (Albert GRENIER, *o.c.*, V, Paris, 1931, p. 224 - entre crochets, nos remarques). Une partie du fossé supérieur n'a pu être fouillée, parce qu'il s'est produit en cet endroit des éboulements trop considérables de la colline (le mont Réa). On y trouverait probablement de très nombreuses monnaies. Un détail topographique semble résulter du texte de César, tel qu'il nous est donné par une leçon propre aux manuscrits de la tradition que n'a pas suivie M. Constans. Ce maître a opté pour le texte suivant : *Iniquum loci ad declivitatem fastigium magnum habet momentum* (*B.G.*, 85, 4). Voici sa traduction : « La pente défavorable du terrain joue un grand rôle ». Les manuscrits de la classe β donnent la leçon : *Exiguum loci ...*, que Nisard a traduite par : « L'étroite sommité qui dominait la pente était d'une grande importance (*traduction des oeuvres de Jules César*, Paris, 1850). César avait dit du terrain qu'il était *légèrement en pente* (VII, 83, 2 : *leniter declivi*). Il semble y avoir une certaine discordance entre cette expression et l'importance du rôle prêté à cette pente légère. Au contraire, un surplomb de la colline, faisant disparaître toute contradiction de César, aurait pu réellement constituer des conditions tactiques « jouant un grand rôle » et, d'autre part, il existe encore et dut être exploité par l'assaillant.

(2) César ne dit pas explicitement qu'il était à la tête de son armée, mais on ne comprendrait pas autrement son présence.

l'état dernier des classements, l'on peut dénombrer 11 monnaies lémoviques, soit 2,5 % de la récolte totale, alors que les Lémovices représentaient à peine 1 % seulement de l'armée de secours.

6° enfin, en ce qui concerne les monnaies romaines trouvées enfouies, il est nécessaire qu'elles soient d'une date antérieure à l'événement, c'est-à-dire à 702 de Rome. Cette condition *sine qua non* est réalisée par les monnaies découvertes dans les fouilles, comme nous l'avons exposé plus haut.

Ces six conditions nécessaires sont donc réalisées à Alise-Sainte-Reine. Une seule faisant défaut, la certitude ne serait pas complète. Au contraire, l'ensemble constitue un appareil de preuve absolument spécifique. Posons-nous la question pour nous en convaincre : quel autre parmi les sites proposés (Alaise, Izernore, etc.) réunit seulement la moitié de ces conditions ? (1).

(1) Le site d'Izernore (Ain) fut proposé naguère encore. « Tout récemment, en octobre 1935, des photographies prises d'avion sur l'initiative de M. Butavand, mettraient en évidence l'existence des ouvrages creusés par César avec les dimensions exactes décrites dans les *Commentaires* » (M.-M. GORCE, *Vercingétorix chef des Gaulois*, Paris, Payot, 1935, p. 236, n. 1). — Le site d'Alaise (Doubs) a connu et connaît encore d'ardents défenseurs ; on peut même dire que la *querelle d'Alsia* s'est en réalité débattue entre les tenants d'Alise-Sainte-Reine et les « Alaisiens ». Le site, en effet, convient très bien à la description topographique de César (Voir Georges COLOMB, *Vercingétorix*, Paris, 1947, p. 228-282 et Maurice DAYET, *Recherches archéologiques dans les environs d'Alaise*, dans *Revue archéologique de l'Est*, VI, 2, fasc. 22, juin 1955, p. 186, fig. 64). Malheureusement l'appareil archéologique n'a pu jusqu'ici y être mis en évidence. En 1952 et 1953, des fouilles y ont été dirigées par M. Maurice Dayet, l'actuel président de la Société française de Numismatique, dans le but de rechercher « des lieux habités ... dans les seuls endroits où l'on pouvait espérer la présence d'un camp ou d'un oppidum celtique ». Elles ont donné de ce point de vue un résultat nettement décevant, révélant seulement « un intéressant ensemble médiéval, composé d'un hameau, abandonné sans doute totalement au xvi^e siècle et trois fortins ... » (Maurice DAYET, article cité ci-dessus, p. 184-188, 2 plans). Quant au contexte numismatique, il est indigent. On y a signalé cependant « un statère d'or anépigraphé au type de ceux qui portent le nom de Vercingétorix », qui appartenait, en 1875, à la collection Sauvadet, de Montpellier (*Dictionnaire archéologique de la Gaule*, I, p. 28). Cependant l'authenticité de la provenance a été révoquée en doute par un érudit bisontin, dont le témoignage n'est pas inutile à apprécier la situation : « M. Sauvadet, contrôleur des contributions directes à Montpellier, est possesseur de cette médaille. Il ne l'a point achetée à Alaise et ne connaît pas celui qui l'aurait découverte. M. Sauvadet m'écrivit, le 13 juin 1859, qu'il a reçu ce statère d'un ancien receveur de l'enregistrement habitant Dôle, qui le lui a donné

3. — QUELQUES ENSEIGNEMENTS NUMISMATIQUES.

Dépassant le cadre des observations de détail et des renseignements offerts sur les circonstances mêmes de l'engagement, l'inventaire des monnaies d'Alise constitue la plus précieuse des données chronologiques applicables à la numismatique de la Gaule. Il nous confirme en la conviction qu'en 52 avant notre ère, le numéraire de bon or avait cessé de circuler en Gaule.

La date certaine de la récolte rend intéressante la petite statistique, d'ordre général, relative à la proportion des individus relevant des différents alliages :

monnaies en or ou électrum	10
monnaies d'argent	246
monnaies de bronze	140
monnaies de potin	53
Total	449

Bien entendu, cette statistique, bien que d'ordre général, ne saurait s'appliquer rigoureusement à tous les monnayages. Elle varierait considérablement de peuple à peuple, selon une pluralité de facteurs.

La récolte de Grésigny-Sainte-Reine nous montre aussi la circulation simultanée chez un même peuple de monnaies d'or, d'argent et de bronze.

Enfin, elle confère une note chronologique à chacune des émissions. L'inventaire des trouvailles mixtes, comprenant de ces monnaies et des monnaies romaines permettra de situer entre deux terminus la circulation des monnaies considérées, le *terminus post*

en lui disant l'avoir acquis dans le temps à Pontarlier comme venant d'Alaise, d'après l'assertion du vendeur. L'ancien receveur est mort, le vendeur inconnu ... Personne n'en a conservé le souvenir à Alaise ... Mais il est une circonstance tout autrement grave. M. le docteur Germain, possesseur d'une collection très curieuse, recueillie en Franche-Comté et surtout aux environs de Salins, qu'il habite, m'affirmait récemment que la médaille de Vercingétorix lui avait été offerte dans le temps, comme venant d'Arinthod (Jura), que le prix de 25 francs l'avait fait hésiter et que le marché ne s'était pas conclu ; que plus tard il aurait consenti à donner ce prix, mais que le possesseur s'en était désaisi et avait déclaré que la médaille se trouvait à Montpellier » (*Étude complète sur Alaise* ..., par M. le Président Clerc, Besançon, Turbergne éd., 1860, p. 78-79). Si l'on compare la numismatique d'Alaise à celle d'Alise, la conclusion se dégage d'elle-même.

quem de 52 avant J.-C. et le *terminus ante quem* de l'émission du plus récent des deniers ou des quinaires romains du dépôt analysé. Lorsqu'un trésor de monnaies gauloises appartenant à l'un des peuples représentés à Alésia par d'assez nombreux exemplaires, par exemple les Éduens ou les Arvernes, ne comprendra pas ces monnaies, on pourra conclure, si le trésor est homogène, que son enfouissement est antérieur à 52, et, s'il est largement hétérogène, que l'enfouissement eut lieu longtemps après, un temps assez long pour avoir raréfié des espèces alors en nombre.

En résumé, les monnaies recueillies devant Alise-Sainte-Reine offrent à l'historien un faisceau de preuves et donnent au numismate l'un des jalons chronologiques les plus précieux pour l'étude des espèces découvertes sur les *oppida* de la Gaule.

Paris, le 24 novembre 1955.

J.-B. COLBERT DE BÉAULIEU.